



**BALADE
À PULLY**

Chemin
des Rennier

Chemin
des Sapins



SOMMAIRE

1. UN NOYER DU CAUCASE AU PORT ÉLÉGANT	8
2. LE VALLON DE LA PAUDÈZE, NATURE SAUVAGE AUX PORTES DE LA VILLE	10
3. ÉTYMOLOGIE DE QUELQUES LIEUX À TRAVERS LA COMMUNE ...	12
4. UNE PRODUCTION DE PLANTES DESTINÉES AUX ESPACES PUBLICS	14
5. UN SOLIDE RÉSEAU DE VOIES DE COMMUNICATION	17
6. PULLY ET LA VIGNE	18
7. L'ANCIENNE CAMPAGNE DU FAU-BLANC.....	20
8. LA CAMPAGNE GUILLEMIN : SES BEAUX ARBRES, SA PLACE DE JEUX, SA PATAUGEOIRE, SES DAIMS	25
9. UNE VOIE DE CIRCULATION AUX ALLURES VERTES	26
10. LE VALLON DE LA VUACHÈRE	28
11. LA LÉGENDE DU CHÂTEAU SEC	31
12. UNE TOPOGRAPHIE MODELÉE PAR UN ÉPISODE GLACIAIRE.....	32
13. LE COLLÈGE CHAMPITTET, UN ÉTABLISSEMENT PRIVÉ CENTENAIRE	33
14. LE PARC PUBLIC DE L'EMILIENNE	34
15. CÔTÉ RUE ET CÔTÉ JARDIN.....	35
16. UNE ESPLANADE À LA VUE PANORAMIQUE	36
17. UNE PETITE PLACE PUBLIQUE AU CŒUR DE LA COMMUNE.....	40
REMERCIEMENTS ET SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES	42

RÉSUMÉ

Cette balade est l'occasion de (re)découvrir le territoire de la Ville de Pully, du vallon de la Paudèze à celui de la Vuachère. Entre quartiers résidentiels, espaces verts, cordons boisés, panoramas sur le lac, ruelles du vieux Pully, cet itinéraire invite à la flânerie, prouvant que l'espace urbain offre souvent une belle diversité paysagère.

Au fil des points d'intérêt, cette balade permet d'évoquer l'histoire des lieux, de présenter une série d'arbres rencontrés en chemin, mais également de mettre en avant quelques actions menées par la Ville en lien avec l'espace public.

DÉPART :

Arrêt « Vallon » du bus n° 47 (ou gare-CFF de Pully-Nord)

ARRIVÉE :

Gare-CFF de Pully (ou arrêt « Pully-Centre » du bus n° 47)

LONGUEUR :

Environ 5,5 km

DURÉE :

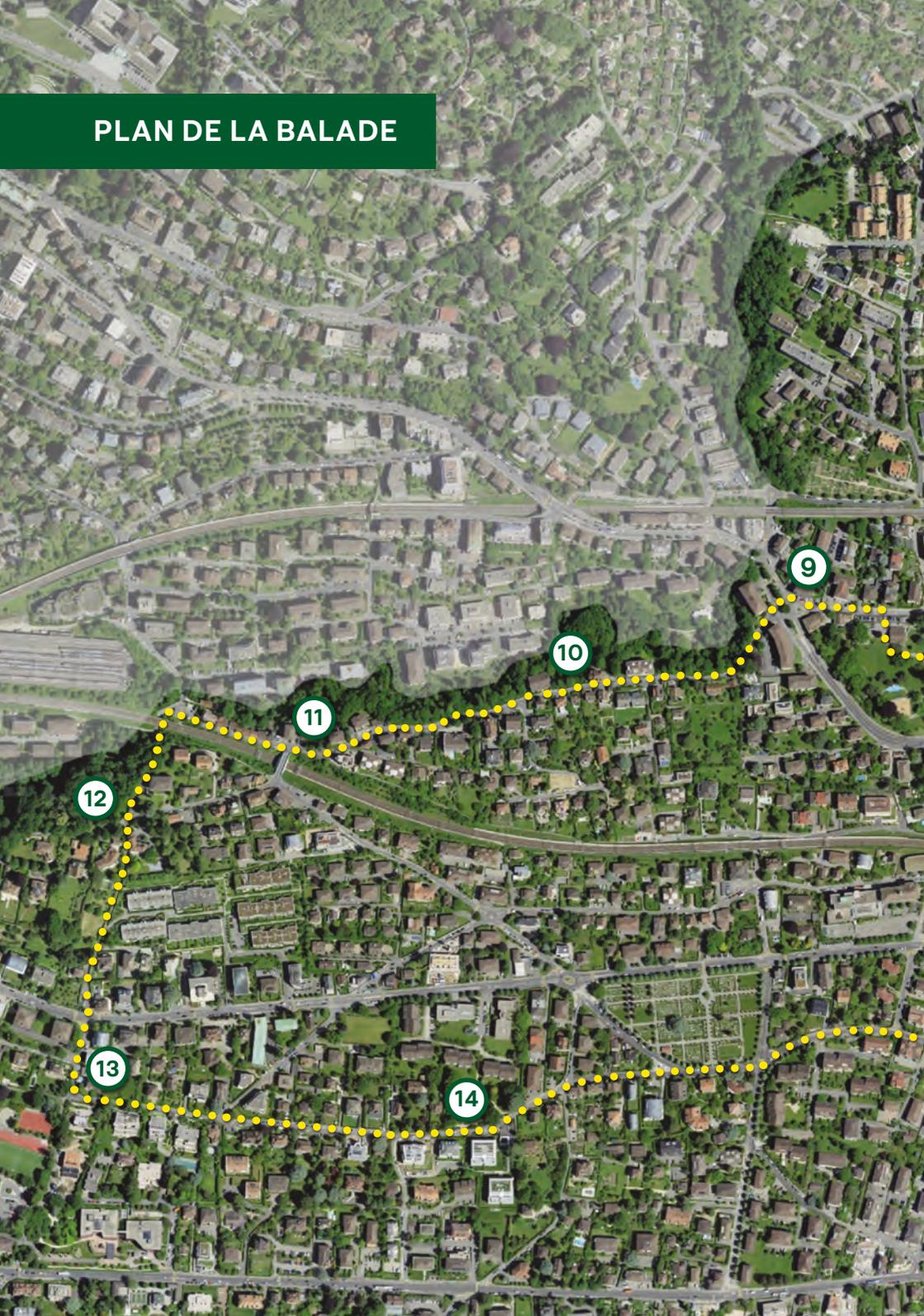
Environ 3h, avec les arrêts aux points d'intérêt

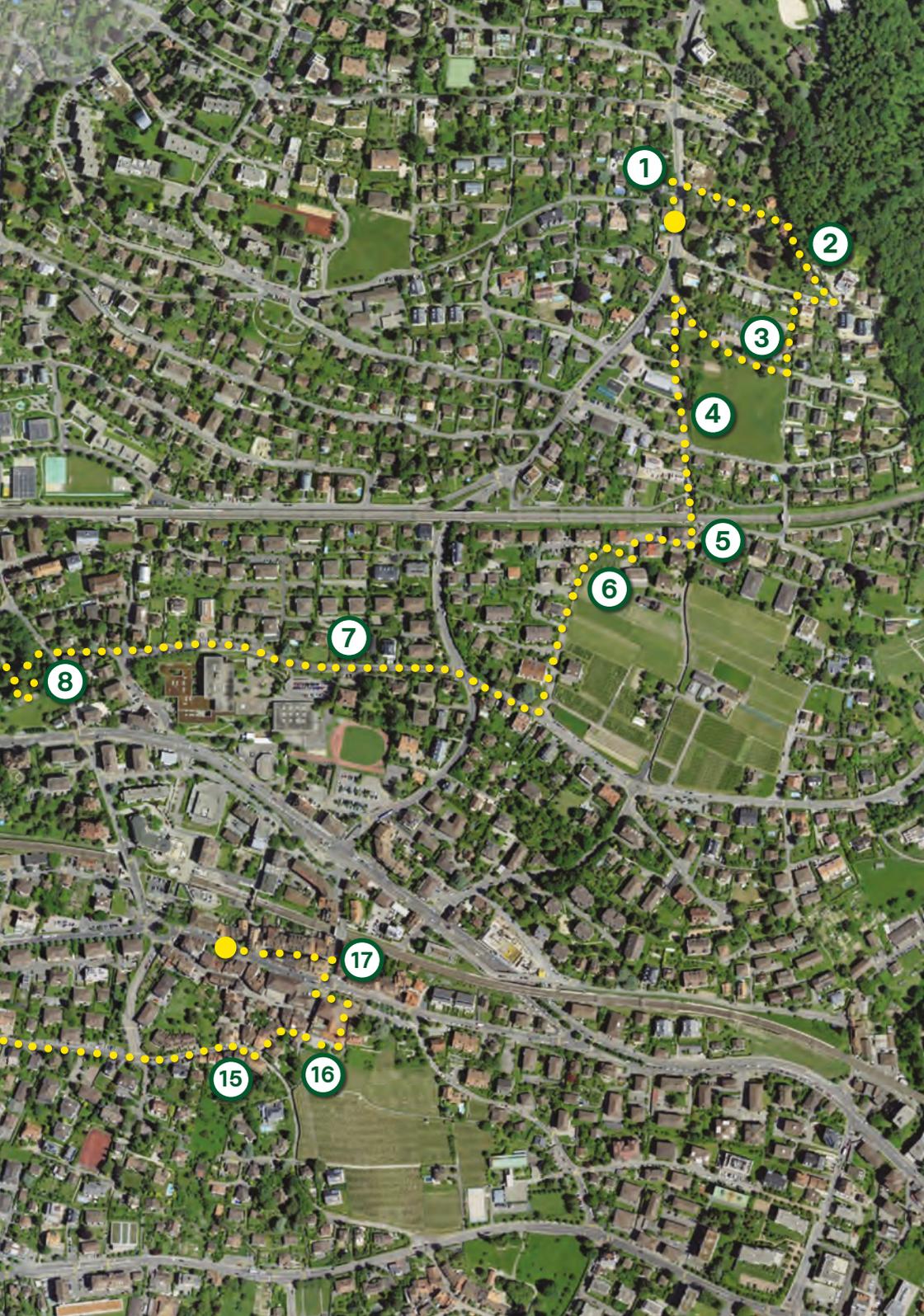
Petit descriptif pour rejoindre à pied le départ de la balade depuis la gare-CFF de Pully-Nord (en une bonne dizaine de minutes) :

Depuis la gare de Pully-Nord, montez par le chemin qui débute à gauche du Café-Restaurant des Alpes. Ce sentier de l'Eglise se poursuit en escalier. Plus haut, traversez l'avenue Senalèche et continuez à monter tout droit. Prenez ensuite à droite de manière à rejoindre l'église de Chantemerle et l'esplanade attenante, véritable balcon sur le lac. Empruntez alors l'avenue de Belmont qui vous fait longer cette église par la gauche. Au bout de cette avenue, vous arrivez à l'arrêt « Vallon » du bus n° 47 qui se trouve le long de la route en contrebas.

Depuis l'arrêt « Vallon » du bus n° 47, remontez le long de la grande route par le trottoir de droite. Après 50 mètres, vous allez prendre à droite le chemin des Sapins. Mais avant cela, vous pouvez observer de l'autre côté de la grande route un arbre à la silhouette généreuse.

PLAN DE LA BALADE





1

2

3

4

5

6

7

8

17

15

16

1. UN NOYER DU CAUCASE AU PORT ÉLÉGANT

Le bas de ce petit espace vert est garni d'un magnifique noyer du Caucase qui prend ses aises en étirant allègrement ses branches sur plus de 20 mètres de largeur ! Comme cette essence est de croissance plutôt rapide, elle peut atteindre des tailles respectables en quelques décennies (cet arbre a une septantaine d'années). A la fin du printemps, ce noyer se pare de fleurs regroupées sur de longues grappes pendantes. Quelques mois plus tôt, à la fin de l'hiver, les parterres au pied de l'arbre se tapissent de crocus aux teintes variées. Une ambiance colorée qui contraste avec la silhouette sombre de l'arbre qui, à cette époque, n'a pas encore de feuillage.

A Pully, les arbres sont bien représentés, que ce soit dans les forêts du haut de la commune, dans les parcs publics, le long des rues ou chez les particuliers. La majorité d'entre eux est référencée sur le site www.sigip.ch, sous la rubrique « Espaces publics ». Les arbres poussant dans l'espace public sont entretenus régulièrement pour les préserver et assurer la sécurité des usagers de la voie publique et des parcs. Ces interventions se présentent sous forme de toilettage par des tailles légères afin d'éliminer le bois mort et de limiter la charge sur des branches plus fragiles. La pose de hauban ou d'étais est parfois nécessaire pour éviter que de grosses branches ou des troncs cassent. L'évolution de tous les arbres de la ville (hors forêt) est suivie régulièrement. Des expertises sont réalisées en cas de doute sur la résistance mécanique d'un arbre ou son état sanitaire.

L'entretien courant des arbres est réalisé par la division Parcs et promenades de la Ville de Pully. Les travaux plus spécifiques et les expertises sont mandatées à des entreprises spécialisées dans le soin aux arbres.

Actuellement, pour la plantation de nouveaux arbres, la Ville de Pully s'efforce d'adapter ses choix de variétés d'arbre en prenant en compte l'évolution climatique. Les promeneurs attentifs ont ainsi le plaisir de les voir pousser à leur rythme, au fil des années.

Au bout du chemin des Sapins, allez à droite. Vous marchez en lisière d'un bois aux pentes prononcées.





2. LE VALLON DE LA PAUDÈZE, NATURE SAUVAGE AUX PORTES DE LA VILLE

A cet endroit, le territoire de la Ville de Pully est délimité à l'est par la rivière de la Paudèze (et à l'ouest principalement par une autre rivière, la Vuachère, dont on reparlera au point **10**). La Paudèze prend sa source près de la Claie-aux-Moines (sur la commune de Savigny) et s'écoule rapidement dans un vallon sauvage, qui opère une belle entaille dans la topographie locale. Sur son cours en amont, elle reçoit les eaux d'un affluent important, la Chandelar, qui lui-même est rejoint plus haut par le Flon Morand.

La roche présente dans ce vallon est la molasse grise, constituée de sables consolidés. Abondante dans la région, elle a servi notamment à l'édification de la cathédrale de Lausanne. Dans ce vallon de la Paudèze, du charbon présent dans la molasse a été extrait dès le 18^e siècle pour être utilisé comme combustible dans diverses



industries (produisant de la chaux, du verre, etc.), mais également pour les premiers bateaux à vapeur sur le Léman au 19^e siècle. Le charbon servait aussi à fabriquer la « paudésite », un ciment à base de marne contenue dans la molasse. Cette exploitation a été remise en fonction durant les deux guerres mondiales afin de pallier la pénurie énergétique.

Plus bas, au premier embranchement, partez à droite par le chemin rectiligne. Rapidement, juste après le n° 22, empruntez à gauche le chemin de la Reine Berthe qui débute en escalier (le panneau est à l'envers).

3. ÉTYMOLOGIE DE QUELQUES LIEUX À TRAVERS LA COMMUNE

Le chemin de la Reine Berthe rappelle un épisode important dans l'histoire de Pully. Au 10^e siècle, Adélaïde, la fille de la Reine Berthe (elle-même épouse du roi de Bourgogne Rodolphe II), offrit des vignes et des champs aux moines de l'abbaye clunisienne de Payerne sur le territoire de la commune. Les moines firent construire un imposant bâtiment en lien avec leurs activités agricoles. Remanié au fil des siècles, ce bâtiment n'est autre que le Prieuré, actuellement visible au cœur du vieux Pully (sur l'itinéraire entre les points **16** et **17**). Contrairement à ce qui est souvent dit, ce bâtiment n'a jamais servi de couvent pour les moines.

Le nom de Pully, quant à lui, pourrait venir d'un propriétaire de la Villa romaine. C'est en effet autour de cet imposant bâtiment gallo-romain, habité durant les premiers siècles de notre ère, que le bourg s'est développé. Un texte du 12^e siècle mentionne « Pulliacum », un toponyme à consonance romaine qui invite à retracer son origine dans un nom tel que Paulus ou Pollius.

Examinons l'étymologie de deux autres lieux-dits qui se trouvent sur la suite du parcours. Le chemin des Osches (du latin tardif olca « portion de terre labourable »), évoqué aussi au point **15**, rappelle l'existence à l'époque de terres arables favorables aux plantages de fruits et légumes à proximité du bourg. Le vignoble du Pévret, visible au point **16**, tire son nom de la menthe poivrée (en patois). Embaument-elle aujourd'hui encore les lieux de son odeur si singulière ?

Au premier croisement, allez à droite par le chemin de Leisis. Après quelques minutes, descendez à gauche par le chemin des Boverattes. Un peu plus bas, à l'embranchement, descendez à gauche. Vous découvrirez sur votre droite la serre principale de l'établissement horticole communal.



4. UNE PRODUCTION DE PLANTES DESTINÉES AUX ESPACES PUBLICS

Les fleurs visibles sur l'espace public pullièran proviennent en grande majorité de cet établissement horticole que la Ville de Pully possède depuis les années 80. On trouve des massifs floraux notamment au Port de Pully, dans les ruelles du centre-ville et dans certains giratoires. Témoins des saisons qui passent, les plantes sont choisies avant tout pour leur aspect ornemental. C'est la division Parcs et promenades qui conçoit les massifs, changeant au gré des saisons et des années les compositions en variant les types de plantes, mais également les couleurs au sein d'une même famille. Environ 50'000 plantes sont produites chaque année dans cet établissement horticole (certaines sont revendues aux communes de Paudex, Belmont-sur-Lausanne, Crissier et Epalinges).

Avec plus de 400 plantes différentes, la diversité est véritablement au rendez-vous. Cet établissement horticole produit principalement des plantes bisannuelles (pensées, myosotis, renoncules, etc.) et annuelles (bégonias, tagettes, pétunias, sauges, impatiences, etc.). Au sein de la serre, l'arrosage se fait essentiellement grâce à la récupération de l'eau de pluie.



L'une des spécialités de ce centre horticole est la réalisation chaque année d'une cinquantaine de chrysanthèmes pyramidaux d'une hauteur d'environ 2 mètres. Du printemps à l'automne, un travail minutieux à la main est effectué pour favoriser le développement de la plante. Un pincement régulier permet de ramifier la plante qui va se multiplier le long de tuteurs décrivant ensemble une forme de pyramide. Ces chrysanthèmes originaux sont visibles dès la mi-octobre, et cela jusqu'aux premières gelées, dans plusieurs endroits de la ville : devant les églises, devant la Maison Pulliérane, à l'entrée du bâtiment du Prieuré, au Port, etc.

Un peu plus bas, après avoir traversé le chemin de Clair-Matin, descendez tout droit par la cure des Boverattes qui débute en marches d'escalier. Continuez ensuite à descendre en allant tout droit. Finalement, la suite de ce cheminement des Boverattes vous fait passer sous les voies ferrées.



Chemin du Viaduc

Chemin des Boverattes



5. UN SOLIDE RÉSEAU DE VOIES DE COMMUNICATION

Au début du 19^e siècle, Pully compte à peine un millier d'habitants. C'est alors un gros village composé principalement de personnes travaillant la terre (vignerons, paysans, maraîchers, etc.). Un siècle plus tard, la Commune compte plus de 2'000 habitants. Puis elle triple quasiment ses effectifs en seulement 35 ans ! Cette explosion démographique s'explique en partie par la situation privilégiée de la localité, qui offre des panoramas appréciés. Elle est due également au développement des voies de communication avec Lausanne, matérialisé notamment par les lignes de tramway et la création de deux gares.

Ainsi, le quartier de la Rosiaz, sur les hauts de la commune, se développe quasiment en même temps que la ligne de tramway, en fonction dès 1899. Une autre ligne, ouverte trois ans plus tôt et en fonction jusqu'en 1961, relie aussi Lausanne à Lutry en passant par la Clergère, à proximité du vieux Pully. Cette ligne de tramway était attendue depuis longtemps par les gens de la région, malgré l'ouverture en 1894 de la gare de Pully (l'offre ferroviaire étant alors encore minime). En 1929, une autre gare est créée, celle de Pully-Nord. Rapidement, des quartiers composés en partie de maisons à échelle humaine avec jardinets se développent à ses abords.

Après ce passage sous-voies, descendez tout droit, puis prenez tout de suite à droite au niveau du n° 43. Vous vous faufilez entre les immeubles. Au bas de quelques marches d'escalier, débute le sentier de la Naz qui va vous faire flâner le long des vignes du domaine du Caudoz (ces dernières se trouvant sur votre gauche).

6. PULLY ET LA VIGNE

Recouvert principalement de vignes, le domaine du Caudoz est l'un des lieux appartenant à la Station fédérale de recherches agronomiques. Au cœur de ce vignoble se trouve également une station météorologique d'importance nationale. En lien avec la vigne, des études portent par exemple sur la création de nouveaux cépages, comme cela a été le cas il y a quelques décennies avec les cépages blancs du Doral et du Charmont ou ceux rouges du Diolinoir, Gamaret et Garanoir. Et tout récemment, en 2020, le Divona, un cépage blanc. Ces nouveaux venus, issus du croisement de cépages plus conventionnels, ont permis d'obtenir des plants de vignes mieux adaptés à certaines conditions particulières, en donnant aussi des vins aux saveurs différentes.

Aujourd'hui, Pully compte deux vignobles communaux, celui de Pévret (voir point 16) et celui de Rochettaz (situé à quelques centaines de mètres d'où vous vous trouvez). Avec ce vignoble du Caudoz qui appartient à la Confédération, les surfaces viticoles sur le territoire de la Commune s'élèvent à près de 10 hectares. Cela n'a rien à voir avec la situation du début du 20^e siècle où 2/3 de l'espace compris entre la Rosiaz et le bord du lac était recouvert de vignes !

Le sentier s'élargit ensuite. Continuez alors à descendre tout droit. Au bas du chemin du Ruisselet, allez à droite. Au carrefour, prenez en face le chemin du Fau-blanc. Un peu plus loin sur votre gauche se trouve le collège Arnold Reymond.





La Ville de Pully, située à la lisière des terrasses de Lavaux - patrimoine mondial de l'Unesco – possède et cultive 3.5 hectares de vignes en appellation d'origine contrôlée Lavaux.

Les vignes communales sont géographiquement réparties sur deux sites privilégiés bénéficiant d'un ensoleillement optimum : en Pévret et en Rochettaz.



Plusieurs distinctions aux concours internationaux de dégustation ont été décernées aux vins de la Cave de Pully, confirmant ainsi le savoir faire des vignerons communaux dans la culture de la vigne et l'élevage d'un vin de belle qualité, dans le respect des traditions vinicoles.

7. L'ANCIENNE CAMPAGNE DU FAU-BLANC

A cet endroit se trouvait la campagne du Fau-blanc, dont le dernier bâtiment rural fut détruit en 1976 pour être remplacé par le collège actuel. Le nom de cette ancienne propriété est à mettre en lien avec le principal feuillu de nos régions, le hêtre aussi appelé foyard (ici le terme « blanc » fait référence à la teinte claire du tronc). Le terme « campagne » était donné aux vastes propriétés de la région, composées le plus souvent d'une maison de maître, de dépendances rurales et d'espaces d'agrément et/ou de cultures. Au 18^e siècle, les propriétaires de la campagne du Fau-blanc étaient les deux demoiselles d'Aulbonne. Elles y demeuraient à la belle saison (le reste de l'année, elles logeaient à la rue de Bourg à Lausanne), invitant les familles les plus prestigieuses de l'époque : les de Saussure, les Constant, etc. A cette époque, le lieu constituait alors un magnifique balcon sur le lac et les montagnes, avec, en premier plan, le cœur du vieux village. Le must du romantisme ! On y parlait le français le plus sélect, alors qu'à quelques encablures dans le village, le « bas » peuple s'exprimait principalement en patois.

Jusqu'en 1915, les bâtiments étaient bordés au nord (de l'autre côté de la rue) par des vignes qui furent remplacées pendant un temps par des cultures maraîchères.

Continuez toujours tout droit de manière à atteindre l'autre extrémité de ce chemin du Fau-blanc. Traversez alors le chemin du Liaudoz au passage piéton et entrez en face dans le parc de l'ancienne campagne Guillemin. Le chemin se faufile tout d'abord dans un petit bois où les hêtres au tronc lisse et clair – les fameux foyards – sont en nombre. En haut de la montée, vous rejoignez le parc et ses pelouses arborisées.









Le parc Guillemain est une ancienne propriété, donnée à la Ville de Pully en 1944.

Le nom du parc est celui du dernier propriétaire ayant habité les lieux : Georges Guillemain.

Son père, Etienne, avait acquis la propriété en 1851, elle faisait à l'époque plus de 23'000 m².

La pataugeoire a été construite en 1967 et les installations techniques ont été rénovées en 1987 et en 2010. En fonction de mi-mai à mi-septembre, elle est très appréciée des familles.



Comme la plupart des cervidés, seuls les daims mâles portent des bois qu'ils perdent en avril/ mai et qui repoussent pour la saison du rut en août-septembre.

8. LA CAMPAGNE GUILLEMIN : SES BEAUX ARBRES, SA PLACE DE JEUX, SA PATAUGEOIRE, SES DAIMS

Cet agréable parc public est garni de magnifiques arbres, notamment les deux majestueux cèdres qui se trouvent près du parc aux daims. Ces animaux, qui sont au nombre d'une dizaine, reçoivent les soins d'un jardinier spécialement formé. Ils se nourrissent de foin, de betteraves, de granulés et, en automne, des marrons qui tombent des deux arbres se trouvant dans leur enclos (merci aux promeneurs de ne pas nourrir les animaux). Le muret qui borde le bas du parc est un ancien mur de vignes. Derrière lui, le talus accueille une prairie composée à la belle saison de graminées hautes et d'une belle variété de fleurs. Cette prairie est tondue deux fois par an pour permettre son renouvellement et aux insectes, notamment les papillons, d'y vivre et de s'y reproduire. Ces herbes hautes servent de garde-manger aux oiseaux et de refuge pour la petite faune, comme les mulots, les hérissons, les lézards, les orvets, etc.

La campagne (ou parc) Guillemin est une ancienne propriété comprenant une maison de maître et des dépendances rurales. Initialement, elle s'appelait La Perraudettaz. Ces bâtiments existent toujours. La ferme est visible depuis la sortie supérieure du parc. L'ancienne maison de maître se trouve juste derrière. Vous pourrez la voir depuis le carrefour où se situe le point 9. Le nom du parc provient de la dernière famille ayant habité les lieux jusque dans les années 40.

Au début du 19^e siècle, la demeure de La Perraudettaz a abrité un héros local de l'indépendance cantonale : Samson Reymondin. Né en 1769, ce dernier appela ses concitoyens à se révolter envers les Bernois alors qu'il avait à peine 20 ans. Arrêté et emprisonné, il s'évada à plusieurs reprises avant de finalement se réfugier en France, en attendant que l'indépendance soit proclamée.

Ressortez par le haut du parc, sur la gauche de l'enclos aux daims. Allez à gauche le long de la rue et rejoignez un grand giratoire où vous allez prendre en face l'avenue des Cerisiers.

9. UNE VOIE DE CIRCULATION AUX ALLURES VERTES

Voici un projet végétal alliant des parterres de buis et des charmes, au cœur d'un espace dévolu principalement à la circulation. Ici, le végétal est à la fois présent dans le giratoire et au milieu de la chaussée, cette fois-ci avec un alignement d'arbres. Ce projet se retrouve le long de l'avenue de Lavaux, environ un kilomètre en aval, au niveau de l'avenue Samson-Reymondin.

Les charmes choisis sont une variété à la forme élancée afin de favoriser une conduite naturelle sans taille tant qu'ils n'entravent pas le flux de la circulation. Les parterres de buis sont par contre taillés une fois par an. A cause de la forte chaleur due à l'environnement très minéral du site et de la couverture de buis au pied des arbres, un arrosage automatique a été mis en place. Les buis sont suivis de près, car un parasite présent dans la région peut les décimer rapidement. Ce dépérissement est provoqué par la pyrale du buis, un papillon nocturne venant d'Asie qui pond ses œufs sur l'arbuste. La chenille mange ensuite les feuilles avec grand appétit. Les dégâts peuvent être très rapides et importants, car ces insectes peuvent se reproduire 3 fois par an.

Suivez cette longue avenue des Cerisiers avec sur votre droite le vallon de la Vuachère.



10. LE VALLON DE LA VUACHÈRE

Avec la Paudèze à l'est (voir point 2) et la Vuachère à l'ouest, les frontières communales sont en grande partie naturelles. La rivière de la Vuachère s'écoule dans un beau cordon boisé, véritable corridor végétal en milieu urbain.

La Vuachère prend sa source à Epalinges près de l'église des Croisettes. Elle se faufile ensuite jusqu'au quartier lausannois de Chailly puis passe plus bas, là où vous vous trouvez, pour finalement se jeter dans le lac au niveau de la Tour Haldimand au bout des quais d'Ouchy. Autrefois, on appelait cette rivière le nant, en référence au mot celte « sanan » qui veut dire vallée. Près de son embouchure, le parc du Denantou évoque la proximité du cours d'eau, le « petit nant ».

Depuis une vingtaine d'années, la rivière récolte les eaux claires du Flon depuis Chailly. Voilà pourquoi d'importants travaux ont été faits à cette époque dans le lit du cours d'eau (principalement des empierrements) afin d'éviter l'érosion des rives.

Au bord de la rue, vous pouvez voir plusieurs arbres au tronc élancé et aux feuilles composées. De croissance rapide, le frêne est souvent présent le long des cours d'eau, car il aime l'humidité. Au printemps, c'est l'un des derniers arbres à avoir des feuilles et en automne l'un des premiers à les perdre. Celles-ci tombent d'ailleurs vertes, sans se colorer. C'est avec son bois souple qu'on faisait, dans un autre siècle, les skis.

Après 5 bonnes minutes de marche, continuez à descendre tout droit par l'avenue des Deux-Ponts. De l'autre côté des voies ferrées, sur la crête, se trouve le lieu-dit du Château Sec.





11. LA LÉGENDE DU CHÂTEAU SEC

Dans la deuxième moitié du 19^e siècle, un étranger, M. de Reyher, fit construire sur ce promontoire une belle demeure évoquant les vieux châteaux d'Ecosse (fantômes compris ?). Certains affirment que le nom de ce lieu-dit est dû au manque de sources d'eau présentes alors sur la propriété. D'autres, plus taquins, font perdurer une légende qui a traversé les époques : le propriétaire des lieux aurait oublié la verrée d'usage pour les corps de métier à la fin d'importants travaux de charpente. De quoi rendre les gosiers asséchés ! Cette maison du Château Sec fut remplacée dans les années 50 par de nouvelles constructions.

Juste avant le pont sur la Vuachère, partez à gauche de manière à passer sous les voies ferrées. Montez alors tout droit par le chemin de Pierraz-Portay qui se met ensuite à descendre.



12. UNE TOPOGRAPHIE MODELÉE PAR UN ÉPISODE GLACIAIRE

Vous voici sur une petite crête, avec d'un côté le vallon de la Vuachère et de l'autre le versant menant au lac. Il s'agit d'une ancienne moraine glaciaire, résultat de l'accumulation de matériaux en lien avec la présence du glacier du Rhône. A son apogée il y a 25'000 ans, ce glacier atteignait une épaisseur de plus de 1'000 mètres dans la région !

Cette moraine, qui marque une étape dans le lent retrait du glacier en direction de la vallée du Rhône, a été formée il y a environ 15'000 ans. Le glacier ayant stagné suffisamment longtemps à cette hauteur, les matériaux transportés sur son dos (pierres, matériaux fins, etc.) ont pu se déposer sur ses côtés, créant ici cette colline allongée.

Au point suivant de la balade, au bas de la descente, l'itinéraire suit le chemin de Chamblandes qui se déploie plutôt à plat. A cet endroit, on a un replat vraiment significatif (dans une commune toute en pente) situé à une altitude d'environ 400 mètres, soit une trentaine de mètres au-dessus du niveau actuel du lac. Ce phénomène est aussi à mettre en lien avec la fonte du glacier du Rhône. Alors que la glace se retirait, de petits lacs se sont formés sur les côtés du glacier restant qui était alors à environ 400 mètres d'altitude. En arrivant dans ces petits lacs de bordure, les rivières ont déposé des sédiments sur une période suffisamment longue pour créer à cette altitude des deltas, devenus avec la baisse du niveau du lac des sortes de terrasses plutôt plates.

Plus bas, traversez l'avenue C.F. Ramuz et prenez en face le chemin de Chamblandes. Au niveau d'un croisement où se trouve une bâtisse munie d'une tourelle, suivez le chemin de Chamblandes qui décrit un coude sur la gauche, tout en devenant plutôt plat et rectiligne.



13. LE COLLÈGE CHAMPITTET, UN ÉTABLISSEMENT PRIVÉ CENTENAIRE

Au niveau du croisement sur la droite débute le collège Champittet. Fondé en 1903 par le Révérend Père Hubert Finaz, cet établissement privé a été dirigé pendant longtemps par la Congrégation du Grand-Saint-Bernard. Il accueille aujourd'hui plus de 750 élèves, dont une partie est en internat.

En 1915, la Commune de Pully comptait plus d'une vingtaine d'établissements privés (leur nombre s'amenuisa dès le début de la seconde Guerre Mondiale). L'un d'entre eux était le Lycée Jaccard qui venait d'ouvrir ses portes au bord du lac. Ce bâtiment existe toujours aujourd'hui et accueille le Gymnase de Chamblandes depuis 1975.

Suivez toujours tout droit ce paisible chemin de Chamblandes parsemé de maisons construites à des époques différentes, le tout dans une atmosphère où la végétation est souvent bien présente. Au bout de 5 bonnes minutes, vous découvrez sur votre gauche un parc public généreusement arborisé.

14. LE PARC PUBLIC DE L'EMILIENNE

Ce parc de l'Emilienne se situe sur une ancienne propriété. Il tire certainement son nom d'une de ses résidentes d'antan. Les « anciens » de la commune se souviennent qu'il y avait là, à une certaine époque, un parc à chevaux et des bâtiments agricoles. Un vieux panneau fixé sur un bouleau de la propriété d'à-côté (au n° 26) rappelle cette affectation. On peut en effet y lire : « Au pas svp ».

Ce parc est un exemple d'arborisation diversifiée. Un premier bouquet de feuillus accueille le promeneur avec marronnier, tilleul, charme, savonnier, etc. ; un second est composé principalement de résineux comme l'if ou le cèdre du Liban. Ce dernier arbre est de loin le plus majestueux d'entre tous.

Continuez toujours tout droit sur la suite de ce chemin de Chamblandes. Tout au bout de celui-ci, au niveau d'un carrefour, allez encore tout droit par le chemin des Osches qui vous conduit après 5 minutes au cœur du vieux Pully. Les rues deviennent pavées et se resserrent, l'habitat étant contigu.



15. CÔTÉ RUE ET CÔTÉ JARDIN

Difficile à croire, mais à la fin du 19^e siècle le chemin des Osches était encore la voie principale pour se rendre de Lausanne à Vevey ! Dans les vieux bourgs aux ruelles étroites comme celui de Pully, c'est l'impression de minéralité qui frappe l'esprit lorsque l'on flâne dans l'espace public, avec la présence conjointe de bâtiments contigus et de pavage au sol. Pourtant, tous ceux qui habitent de tels endroits savent qu'il existe un côté jardin, généralement privatif, derrière les maisons. En quelques mètres, l'atmosphère est tout autre. Certains de ces espaces verts accueillent des arbres dont les sommets sont parfois visibles depuis la rue, comme pour rappeler au promeneur qui bat le pavé cette présence secrète du végétal.

Un peu après le Musée d'art de Pully, au niveau de « La Muette » (maison où l'écrivain Charles Ferdinand Ramuz vécut de 1930 à sa mort en 1947), montez à gauche par la ruelle du Croset. Au prochain embranchement, allez à droite pour rejoindre l'esplanade du Prieuré.



C.F. RAMUZ
POÈTE VAUDOIS
DEMEURA ICI DE 1930 A 1947

16. UNE ESPLANADE À LA VUE PANORAMIQUE

L'esplanade du Prieuré offre un splendide coup d'œil sur le lac et les montagnes, avec au premier plan le vignoble communal de Pévret. Une fois n'est pas coutume en pareilles circonstances, évoquons les arbres que l'on peut apercevoir sur ou depuis cette terrasse.

L'esplanade compte un alignement de tilleuls, ainsi que deux platanes en retrait ; ces arbres ont été taillés fréquemment afin d'avoir un port étalé et une dimension modeste en hauteur. A la belle saison, leur feuillage dense offre une ombre généreuse. Sous ce couvert végétal, notre vue s'oriente naturellement en direction du lac.

Continuons ce tour d'horizon en évoquant cette fois-ci les arbres visibles depuis l'esplanade. Sur la droite et face à vous en bordure de la vigne, se trouvent quelques bouleaux reconnaissables à leur tronc blanc et à leurs branchages pendants. Juste à côté pousse un pin parasol au port arrondi ; cet arbre présent en nombre dans le sud de l'Europe possède une graine comestible, le fameux pignon. A côté d'une sculpture, se déploie un séquoia géant. Originaire de Californie, cet arbre peut atteindre des dimensions impressionnantes. A gauche d'une maison, pousse un autre pin, puis plus bas vers la route, un cèdre du Liban au port plat. Très en vogue en Europe dès la fin du 18^e siècle pour l'art des jardins, cet arbre est l'un des plus beaux conifères d'ornement. Enfin, à gauche du port, se détachent quelques arbres droits comme des I, les peupliers d'Italie, de gros consommateurs d'eau qui peuvent drainer les sols. On dit de cette essence que c'est la seule qu'un apprenti forestier peut planter et récolter avant l'âge de la retraite !

Empruntez le passage qui débute sur la droite de l'église. Traversez ensuite la place en diagonale et rejoignez le carrefour. De l'autre côté, se trouve une placette sur l'avenue du Prieuré.







17. UNE PETITE PLACE PUBLIQUE AU CŒUR DE LA COMMUNE

Quelques bancs publics, un bouquet d'arbres (trois copalmes d'Amérique), un pavage soigné, une zone 20 km/h pour les véhicules où les piétons sont prioritaires, voici les ingrédients de cette récente place publique et de ses environs. Autant d'aménagements urbains de qualité favorables au partage de la rue par ses différents utilisateurs, notamment pour celles et ceux pratiquant une (im)mobilité douce.

Le copalme d'Amérique est une essence que l'on retrouve également au centre du giratoire de la place de la Gare. Originaire des régions de l'Est des Etats-Unis, cet arbre possède des feuilles en forme d'étoiles qui prennent une belle teinte rouge-violet en automne, surtout s'il est bien exposé au soleil.

Cheminez à travers cette placette, puis prenez à gauche la Grand'Rue. Au bout de celle-ci, allez à droite et rejoignez la gare-CFF de Pully ou l'arrêt « Pully-Centre » du bus n° 47 situé de l'autre côté de la rue.



REMERCIEMENTS ET SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

UN GRAND MERCI :

aux Archives
au Bureau de la communication
au vigneron communal
au chef jardinier communal
au Secrétariat municipal

En outre, de nombreuses sources d'informations ont été
puisées dans les documents suivants :

- « Pully - Miroir de l'histoire » d'Alphonse Rivier, Marie-Agnès Cabanne et Daniel Castella, éd. Commune de Pully, 2004.
- « Les grands moments de Pully » de Samuel Dubuis et André Schmutz, éd. de la Noble Abbaye des Bourgeois de Pully, 1989.
- « Les communes du cercle de Pully » de Bernard Gindroz et Jean Roll, à compte d'auteur, 1988.
- « Les lieux-dits de Pully » d'André Schmutz, disponible aux Archives de la Ville de Pully, 1991.

Impressum

Réédition : Ville de Pully – Décembre 2020
Conception et rédaction : Pierre Corajoud
Photos et graphisme : Bureau de la communication - Ville de Pully
Impression : Baudat imprimerie

Ville de Pully - Av. du Prieuré 2 - CP 63 - 1009 Pully
Tél. : (+41) 021 721 31 11 - www.pully.ch



*« La marche ne consiste pas à
gagner du temps, mais à le
perdre avec élégance. »*

D. Le Breton